

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2014

DÉLIMITATION DES RÉGIONS ET MODIFICATION DU CALENDRIER ÉLECTORAL - (N° 2120)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 192

présenté par

M. Fasquelle, M. Straumann, M. Hetzel, M. Le Fur, M. Terrot, M. Marc, M. Gaymard et
M. Poisson

ARTICLE PREMIER

I. – À l’alinéa 5, substituer aux mots :

« et Lorraine »

les mots :

« , Lorraine et Champagne-Ardenne ».

II. – En conséquence, supprimer l’alinéa 11.

III. – En conséquence, compléter l’alinéa 14 par les mots :

« et Picardie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le texte actuel prévoit la fusion des réseaux constitués dans les Régions Picardie et Champagne-Ardenne. Or, cela ne garantit en aucun cas des gains pour chacune d’entre elles. Bien au contraire, en diluant les stratégies menées par chacune d’entre elles, sans qu’aucune raison ne permette de dégager une dynamique nouvelle partager, cette éventuelle fusion suffirait à fragiliser les dynamiques de développement auxquelles nous assistons aujourd’hui.

En effet, ne pas fusionner ces deux régions d’interdit pas de renforcer les coopérations comme celle engagée pour le pôle compétitivité à vocation Industrie et Agro ressources. En revanche, fusionner le Nord Pas-de-Calais et la Picardie reviendrait à mutualiser des dynamiques de développement déjà

très convergentes à ce jour. Par exemple, le projet Canal Seine Nord Europe dont les enjeux sont tournés vers la mer ne serait que renforcé. Alors que ce projet apparaîtrait désuet si son poids était tourné vers l'Est en cas de fusion avec la région Champagne-Ardenne. Le Nord Pas-de-Calais est une région bénéficiant de grands atouts indispensables à la bonne gestion de ce projet.

De plus, dans une période de crise économique et sociale comme celle que nous traversons aujourd'hui, où les acteurs demandent toujours plus d'unité, de stabilité et de confiance et où les français ont besoin de repères culturels, le regroupement de la Picardie avec la Champagne-Ardenne apparaît totalement incohérent. En effet, le « ch'ti » n'est rien d'autre que du « picard » qui était parlé dans ces deux régions avant que l'on impose le français. Il faut donc créer la région des « Ch'tis ».

Par ailleurs, au-delà de la langue, les dossiers en commun sont nombreux. Les réseaux de transports ont déjà été évoqué au travers de l'exemple phare du canal Seine Nord Europe. Mais ces deux régions profitent également d'une économie collaborative en matière d'agriculture ou de tourisme (Baie de Somme), d'une géographie uniforme (les estuaires de la plaine picarde vont jusqu'à Boulogne-sur-Mer d'où la création récente d'un parc marin à cette échelle), d'une histoire commune (la première guerre mondiale).

Aucune de ces deux régions n'est sourde quant aux défis que doit relever le pays, elles sont d'ailleurs parmi les premières concernées. Afin de mobiliser toutes les forces en présence et contribuer à la réussite nationale la priorité doit être donnée à la fusion de la région Nord Pas-de-Calais et de la région de la Picardie.